



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

2 RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX  
contact@fftri.com | 01.49.46.13.50 | www.fftri.com

**CONDITIONS D'ACCES AUX**

**EPREUVES INTERNATIONALES**

**SAISON 2022**

**COUPES CONTINENTALES ELITE**

version au 15 mars 2022

*Envie de différence ? Vibrez triathlon !*

CODE APE 9312Z - N° SIRET 337 535 868 00034

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les conditions d'accès définissent la façon dont la F.F.TRI. détermine les sportifs qui participeront aux étapes de Coupes continentales.

Elles s'inscrivent dans les orientations stratégiques du Projet de Performance Fédéral de la F.F.TRI., notamment d'assurer l'obtention des quotas maximums pour les JO de Paris, d'assurer une compétitivité en termes de résultats au plus haut niveau mondial (tant sur les épreuves individuelles que sur les épreuves de relais mixte), de préparer la Relève en vue des JO de Los Angeles 2028 et d'identifier un public en vue des JO de 2032.

Les étapes de Coupes continentales en Europe sont en 2022 (sous réserve de modification par Europe Triathlon) :

Lieu	Date	Continent	Date limite inscription
Liévin, France	13/03/2022	Europe	30/01/2022
Quarteira, Portugal	26/03/2022	Europe	12/02/2022
Melilla, Espagne	03/04/2022	Europe	20/02/2022
Yenisehir, Turquie	17/04/2022	Europe	06/03/2022
Caorle, Italie	15/05/2022	Europe	03/04/2022
Rzeszow, Pologne	04/06/2022	Europe	23/04/2022
Coimbra, Portugal	11/06/2022	Europe	30/04/2022
Kitzbühel, Autriche	19/06/2022	Europe	08/05/2022
Holten, Pays-Bas	02/07/2022	Europe	21/05/2022
Tiszaujvaros, Hongrie	16/07/2022	Europe	04/06/2022
Alhandra, Portugal	04/09/2022	Europe	24/07/2022
Alanya, Portugal	16/10/2022	Europe	04/09/2022

### Demande d'inscription

Les sportifs qui respectent les règles d'acceptabilité (voir les "*Conditions d'accès aux courses internationales F.F.TRI. 2022 - conditions générales*") peuvent effectuer une demande d'inscription jusqu'à la date limite d'inscription en [remplissant le formulaire suivant](#)  
Critères de droit

Les sportifs qui respectent les règles d'acceptabilité seront inscrits automatiquement pour les étapes de Coupes continentales 2022, à condition :

- d'être classé au niveau 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 des niveaux de classification de la F.F.TRI.
- ou de participer à une étape WTCS 2021 ou 2022
- ou de terminer dans les 16 premiers d'une étape de Coupe du Monde ou de Coupe d'Europe 2021 dont l'indice de performance est inférieur à 200 pour les sportifs nés entre 2000 et 2001
- ou de terminer dans les 16 premiers d'une étape de Coupe du Monde ou de Coupe d'Europe 2022 dont l'indice de performance est inférieur à 200 pour les sportifs nés entre 2001 et 2002

## Choix discrétionnaire

Après inscription des sportifs selon les critères de droit, et s'il reste des quotas disponibles, la F.F.TRI. peut, selon un choix discrétionnaire, inscrire d'autres sportifs qui respectent les règles d'acceptabilité, à condition :

- d'être inscrit sur liste ministérielle en 2022 pour les sportifs nés entre 1999 et 2002
- ou de terminer dans les 20 premiers d'une étape de Coupe du Monde ou de Coupe d'Europe 2021 ou 2022 dont l'indice de performance est inférieur à 60
- ou de terminer dans les 8 premiers d'une étape de Coupe du Monde ou de Coupe d'Europe 2021 ou 2022 dont l'indice de performance est inférieur à 150
- ou de terminer dans les 16 premiers d'une étape de Coupe du Monde ou de Coupe d'Europe 2021 dont l'indice de performance est inférieur à 200 pour les sportifs nés entre 1998 et 1999
- ou de terminer dans les 16 premiers d'une étape de Coupe du Monde ou de Coupe d'Europe 2022 dont l'indice de performance est inférieur à 200 pour les sportifs nés entre 1999 et 2000
- ou d'avoir terminé dans les 3 premiers des championnats de France Elite de Triathlon en 2021 ou 2022
- ou d'avoir terminé dans les 3 premiers des championnats de France Juniors de Triathlon en 2021 ou 2022
- ou d'avoir terminé dans les 10 premiers d'une étape du championnat de France des clubs de 1ère division (Grand Prix) en 2021 ou 2022
- ou d'avoir démontré un niveau de performance permettant d'être compétitif sur coupe continentale. La F.F.TRI. pourra notamment s'appuyer sur :
  - des résultats en compétitions de triathlon en 2021 et 2022
  - des résultats chronométriques sur des compétitions FFA ou FFN en 2022
  - le niveau de forme
  - des résultats sur des tests de terrain ou d'évaluations physiologiques
  - des données d'entraînement mises à disposition du comité de sélection
  - du classement au ranking mondial World Triathlon

## Substitutions

Les sportifs retenus seront inscrits auprès de World Triathlon suivant leur classement au World Triathlon Ranking.

Afin de sécuriser le nombre maximal de quotas, la F.F.TRI. se garde la possibilité d'inscrire des sportifs (maximum 3 substitutions par genre sur les Continental Cup). Ces substitutions se font selon un choix discrétionnaire, en fonction des niveaux de classification et dans l'intérêt de la F.F.TRI. On entend par intérêt de la F.F.TRI. le fait notamment de favoriser l'accès à des sportifs permettant de sécuriser les quotas olympiques, des sportifs qui présentent un potentiel fort pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 ou Los Angeles 2028 ou des sportifs sortant de la catégorie junior (2 premières années chez les seniors) et ayant été sélectionnés en Equipe de France Junior ou en Sélections Nationales Junior.